

MENER UN ENTRETIEN DANS LE CADRE D'UNE PRESOMPTION DE HARCELEMENT



Public : Manager, DRH, Responsable Juridique et Relations sociales et acteurs internes de la prévention en entreprise

Prérequis : aucun

Durée : 1 à 2 jours (7 à 14 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Définir les RPS

Situer l'enquête dans les processus de gestion d'une situation de harcèlement : Identifier les acteurs et leurs rôles

Savoir mener un entretien pour présomption de harcèlement

CONTENU DE LA FORMATION

Définir les risques psycho-sociaux

Les RPS et harcèlement : définitions et différenciations

Le cadre réglementaire du harcèlement moral et sexuel

Situer l'enquête dans le processus de gestion d'une situation de harcèlement

La gestion d'une situation de harcèlement : étapes et rôles des acteurs (plaignant, présumé auteur, témoin, direction, RH, IRP, CSE et l'enquêteur)

- Le dépôt et réception de la plainte
- L'évaluation de la recevabilité de la plainte
- L'avis aux personnes impliquées.
- L'entretien d'écoute : entrevues pour clarifier les faits
- La gestion de la documentation liée aux faits
- L'analyse des informations
- La remise des conclusions

Réaliser un entretien d'écoute

Les 5 composantes de l'écoute active

Les 6 catégories de perturbation qui peuvent entraver l'écoute active

Les techniques de questionnement et de reformulation

Les attitudes d'écoute active à avoir

Les réponses-pièges habituelles à éviter

Intervenant : Expert et formateur en prévention des risques psycho-sociaux

Méthodes et outils pédagogiques

Formation présentielle réalisée dans une salle de formation équipée

Exposés théoriques et méthodologiques

Echanges entre participants

Exercices de simulation

Modalités de suivi et d'évaluation

Attestation de présence

Questionnaire de satisfaction

Quiz

Bilan du formateur

Organisme de formation
enregistré sous le numéro
de déclaration d'activité
11 75 49020 75



CRISE-UP
GESTION DES CRISES HUMAINES